

Concours de photographies - ADASEA Aveyron (Communication et sensibilisation / Site "Causse Comtal")

Identité du site Natura 2000



Superficie : 380 h
Nb de communes : 4



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires



UNION EUROPÉENNE



MOTS CLES - Concours ; Photographie ; Causse-comtal

Milieu(x) concerné(s)		Type(s) d'actions	
<input type="checkbox"/>	Milieus marins	<input type="checkbox"/>	Gestion des habitats
<input type="checkbox"/>	Milieus littoraux	<input type="checkbox"/>	Gestion des espèces
<input type="checkbox"/>	Milieus aquatiques continentaux	<input type="checkbox"/>	Gestion des activités
<input type="checkbox"/>	Milieus humides	<input type="checkbox"/>	Données et connaissances
<input type="checkbox"/>	Milieus ouverts	<input type="checkbox"/>	Stratégie et planification
<input type="checkbox"/>	Milieus boisés	<input type="checkbox"/>	Financement et appels à projets
<input type="checkbox"/>	Milieus souterrains	<input type="checkbox"/>	Formation
<input type="checkbox"/>	Milieus agricoles	<input type="checkbox"/>	Coopération et partenariats
<input type="checkbox"/>	Zones bâties, sites industriels et autres milieux artificiels	<input type="checkbox"/>	Droit et contrôle
<input type="checkbox"/>	Autres (complexes d'habitats)	<input type="checkbox"/>	Communication et sensibilisation
<input type="checkbox"/>			Recherche et développement

Activité(s)		Groupe(s) d'espèces	
<input type="checkbox"/>	Agriculture, foresterie, pêche professionnelle	<input type="checkbox"/>	Mammifères
<input type="checkbox"/>	Aménagement du territoire et urbanisme	<input type="checkbox"/>	Oiseaux
<input type="checkbox"/>	Politique & gouvernance	<input type="checkbox"/>	Amphibiens et reptiles
<input type="checkbox"/>	EEDD	<input type="checkbox"/>	Escargots et autres mollusques
<input type="checkbox"/>	Gestion d'espaces naturels	<input type="checkbox"/>	Poissons
<input type="checkbox"/>	Sports et loisirs	<input type="checkbox"/>	Crabes, crevettes, cloportes et mille-pattes
<input type="checkbox"/>	Industries	<input type="checkbox"/>	Insectes et araignées
<input type="checkbox"/>	Transport et infrastructures	<input type="checkbox"/>	Plantes, mousses et fougères
		<input type="checkbox"/>	Champignons et lichens
		<input type="checkbox"/>	Autres

Contexte de l'action

Le site « Causse Comtal » est animé par Rural Concept, filiale de l'association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture (ADASEA). Une ADASEA est une association œuvrant dans le champ des services à l'agriculture, l'environnement et le territoire rural. Rural Concept est un bureau d'études – Ingénierie – Conseils spécialisés dans les champs d'expertises agricoles, foncières et environnementales.

Il est situé sur la partie la plus occidentale du « Pays des Causses », vaste région sédimentaire s'étendant sur l'Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère. Il est caractérisé par ses paysages de plateau calcaire et dolomitique déposé au jurassique avec un réseau karstique, de gouffres et de grottes. Ce système karstique est sculpté par l'eau et le vent, creusé de grottes et d'avens, parsemé de dolines. Le réseau de rivières souterraines y est important. Ce site représente également un des plus grands ensembles de formations herbeuses sèches semi-naturelles de France, caractérisé par la présence de mosaïque de pelouses maigres, de fourrés et de landes à genévriers. Il s'agit de larges pâturages utilisés extensivement par les troupeaux de bovins (plus rarement d'ovins). Bordées de haies, les cultures représentent de faibles surfaces et sont majoritairement composées de luzerne et de céréales. «Causse Comtal» abrite une grande diversité d'espèces : 450 plantes différentes dont de nombreuses orchidées (26 espèces), plantes emblématiques des Causses. Ainsi, la diversité des modes de gestion, le relief et les conditions climatiques en font un site classé au titre de la directive Habitats. Les enjeux du site sont de maintenir cette diversité de paysages afin de préserver cette riche biodiversité. Le milieu caussenard se ferme progressivement en raison d'un sous-pâturage. Ce site pourrait pâtir de l'abandon des terres (déprise agricole) et/ou de l'intensification de l'agriculture. Il n'existe plus de berger itinérant et les éleveurs souhaitent pouvoir utiliser des clôtures pour parquer les animaux. La pression de chasse est également importante. Enfin, la principale menace étant le développement urbain de l'agglomération de Rodez. De ce fait le milieu caussenard semble de plus en plus morcelé et anthropisé.

Afin de valoriser la biodiversité du site, l'ADASEA Rural Concept a mis en place un concours de photographies à destination des amateurs du territoire. L'idée du concours de photographies est née de la sensibilité de l'animateur du site Natura 2000 pour la photographie. Son objectif était d'explorer un nouvel outil de communication et de sensibilisation pour mobiliser les habitants du territoire mais aussi les visiteurs ponctuels. Il souhaitait expérimenter un nouveau type d'animation pour faire connaître et valoriser les espèces de faune et de flore du Causse Comtal ainsi que ses paysages emblématiques. L'ambition était de s'adresser à un public plus large que celui des animations classiques, à des personnes qui ne connaissaient pas le site ni les enjeux du réseau Natura 2000. Le concours a été conclu par une remise des prix pour récompenser les lauréats. Le concours a ensuite continué de vivre sous la forme d'une exposition itinérante.

Présentation de l'action

Enjeux et objectifs

Du fait du risque d'anthropisation, de déprise agricole et de fermeture des milieux, l'enjeu du site est de veiller à l'appropriation locale de la démarche Natura 2000. En effet, ce n'est qu'avec le soutien des acteurs locaux qu'une gestion durable des habitats et des espèces d'intérêt communautaire pourra être menée à bien.

L'objectif de l'action était de communiquer autour de Natura 2000 et de faire découvrir le site au plus grand nombre.

Type d'action : Communication/sensibilisation/animation

Dates : 2019

Site Natura 2000 concerné :

> Causse Comtal - FR7300868

Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblées par cette action

Mammifères visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil :
1303 - Rhinolophus hipposideros

Description détaillée des étapes du projet

Dates	Étapes et réalisations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
Février 2019	Contact téléphonique avec la DDT pour échanger sur la possibilité de réaliser l'action Contact de la DREAL par la DDT pour demander l'autorisation Validation du projet par la DREAL et la DDT Signature du projet par la DDT	Rendez-vous téléphoniques
Février 2019	Rédaction du règlement du concours Choix des thématiques Réflexion autour du choix du jury (botaniste, professeurs, DDT)	Outils informatiques
Février 2019	Communication autour du concours de photographies : Mise en ligne du règlement du concours Diffusion du règlement : site internet Natura 2000 Causse-comtal, presse locale, mairies des communes concernées, offices de tourisme, association locale (culturelle, environnementale et/ou sportive etc.)	Réseaux sociaux, presse écrite, email
1er mars au 31 mai	Concours Reception des candidatures, classement des photographies par catégories Dernier jour du concours : envoi d'un email à l'ensemble des participants pour leur confirmer leur participation Choix définitif du jury : DDT, naturaliste local, ancienne chargée de mission Natura 2000 Choix des lots : Création de partenariats avec : la LPO Aveyron pour acheter une paire de jumelles avec une promotion ; le magazine culturel Patrimoni a offert un abonnement annuel comme prix ; le photographe CAMARA Rodez qui a offert des bons d'achat. Achat des lots avec les crédits Natura2000 : Pour la Catégorie Faune : Premier : Jumelles 10*42 Deuxième : Un nichoir à mésanges + Le livre éphémère beautés de sœur Eliane Troisième : Un tirage 30*45 + un cadre à valoir chez le photographe CAMARA Rodez Pour la Catégorie Flore : Premier : Tirage photo format 60*90cm chez le photographe CAMARA Rodez Deuxième : Un an d'abonnement à Patrimoni + Les N° offerts par Patrimoni Troisième : « De fleur en fleur » la flore du site N2000 Causse Comtal par Christian BERNARD Pour la Catégorie Habitats :	Outils informatiques

	Premier : Bon d'achat chez le photographe CAMARA Rodez Deuxième : L'Aveyron de Daniel Crozes et Pierre Soissons Troisième : Une mangeoire oiseau	
1er mars au 31 mai	Sélection des gagnants : <ul style="list-style-type: none"> Anonymisation des photographies Choix des photographies : Esthétisme, paragraphe explicatif de la photographie qui dépeignait le ressenti du photographe et déontologie quant au respect de la faune et de la flore Délibération Comme l'objectif était: de sensibiliser aux enjeux Natura 2000, un photographe qui expliquait les avoir pris en compte, lors de la prise de vue (ne pas arracher les plantes, ne pas déranger la faune etc.) était privilégié. *Le/la photographe proposait l'identification de l'espèce qui faisait ensuite l'objet d'un retour par le jury Sélection des exposants : Onze clichés ont ensuite été sélectionnés en plus des neuf primés, parmi les plus beaux ou les plus représentatifs du site Natura 2000 du Causse Comtal.	Réunion du jury ; impression et encadrement des photographies
28/06 /19	Remise des prix à la DDT de l'Aveyron, au même moment que l'inauguration de la plaquette natura 2000. Clôturer par un moment de convivialité.	Buffet
A partir du 28/06/19	Réalisation de l'exposition itinérante : <ul style="list-style-type: none"> Impression et encadrement des vingt photographies. Présentation de chaque photographie avec le nom de l'auteur et le nom de l'espèce / habitat. Cadre supplémentaire avec un texte explicatif présentant le contexte du concours. Exposition itinérante présentée d'abord lors de la remise des prix puis elle est restée deux mois en présentation dans la salle d'accueil de la DDT. A destination de toutes les structures qui le souhaitent pour présenter la biodiversité du site. Présentation dans des mairies et des écoles du site ou d'autres communes. 	Echange téléphonique ou courriel avec les structures souhaitant accueillir l'exposition
A partir du 28/06/19	Communication : Rédaction d'un article pour la revue Patrimoni, magazine qui traite du patrimoine en général (culturel et environnemental) : présentation du site Natura 2000 et du concours de photographies	Presse écrite

Description détaillée du concours

> Etape 1 : Rédaction du règlement du concours et choix des thématiques

Le règlement résumé* :

Concours gratuit et ouvert à tous. Seront classés en « hors concours » les photographies réalisées par les membres du jury ainsi que par les animateurs du site. Chaque participant ne pourra joindre qu'un seul cliché par catégorie, soit trois photos au maximum. Toutes les photographies proposées au concours devront être prises à l'intérieur du site Natura 2000 du Causse Comtal (cf cartographie ci dessous). Les photos devront respecter des évidences en termes de protection de l'environnement. Ainsi, les espèces (faune ou flore) seront des espèces sauvages. Ces dernières ne devront en aucun cas être dérangées pour la prise de vue. Aussi, aucune photo d'oiseaux au nid, d'insectes en main ou bien encore de plantes arrachées ne pourra être présentée au concours. Toutes les photos

ne respectant pas ces critères seront éliminées. La retouche de la photo originale devra se limiter au nettoyage des poussières et à l'amélioration globale de l'image (exposition, balance des blancs, contraste...). En cas de doute de la part des organisateurs, l'auteur(e) d'une photo sélectionnée s'engage à fournir le fichier original (.RAW, .NEF, .JPEG original...) sur simple demande des organisateurs. Auquel cas la photo en question pourra être éliminée du concours.

Les clichés issus du concours pourront figurer sur des outils de communication (articles de presse, lettre d'information, panneaux, affiches...) produits par les animateurs du site Natura 2000 ou leurs partenaires. Les nom(s) et prénom(s) de l'auteur(e) seront mentionnés pour chaque photo utilisée (conformément à l'article L121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle). Tout participant peut annuler sa participation au concours, en envoyant un simple mail 30 jours maximum après la date de clôture du concours. Son ou ses clichés seront instantanément retirés du concours.

*Le lien vers le règlement est disponible en page 7

Les thématiques choisies :

Catégorie 1 : La faune du site N2000 du Causse Comtal

Catégorie 2 : La flore du site N2000 du Causse Comtal

Catégorie 3 : Les habitats du site N2000 du Causse Comtal

Illustration



Gérard Avundo, 1er prix catégorie Habitat



Gérard Leduc, 1er prix catégorie Flore

Animation

Dispositif de coordination, pilotage, animation du projet

L'action a été essentiellement pilotée par l'animateur Natura 2000, en collaboration avec ses collègues de travail de l'ADASEA, de la DDT et de la DREAL pour les questions réglementaires.

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités
DDT et DREAL	Partenaire technique : Journée d'animation, achats des lots, impression et encadrement des photographies de l'exposition
LPO Aveyron	Partenaire solidaire : réduction pour l'impression de jumelles
Photographe local	Partenaire solidaire : réduction pour l'impression des photographies
Magazine Patrimoni	Partenaire médiatique : offre d'un abonnement annuel pour l'un des gagnant du concours

Évaluation et suivi de l'action

L'originalité de l'action a été soulignée par la DDT qui a félicité l'animateur pour sa réalisation et lui a proposé de la renouveler sur un autre site Natura 2000. La réussite de l'action s'est également faite entendre par les participants qui ont envoyé des courriels à l'animateur pour le remercier et lui demander de renouveler l'opération.

Coût de l'opération et financement

Projets	Coût	Financeurs
Journées d'animation	450 €/jour	FEADER (Europe) et DREAL (État)
Lots	Catégorie Faune : 139€	
	Premier lot : 85€ Deuxième lot : 35€ Troisième 19€	
	Catégorie flore : 134€	
	Premier lot : 75€ Deuxième : 39€	

	Troisième : 20€	
	Catégorie habitats : 133€	
	Premier : 80€	
	Deuxième : 36€	
	Troisième : 17€	
	Total : 406,00 €	
Impression et encadrement des photographies	371,00 €	
Pot de convivialité		DDT Aveyron

Bilan de l'action

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir fait découvrir le site à un plus large public qu'avec les animations classiques • Apprendre à ce public les enjeux du site Natura 2000 • Avoir nombreux retours positifs sur l'action • Avoir créé des liens, des partenariats • Expérience enrichissante pour l'animateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Chronophage la première fois : environ 8-10 jours d'animation (rédaction du règlement, chercher les lots, contacter les partenaires, répondre aux mails, enregistrer les photographies, les classer, former le jury, imprimer et encadrer les photographies)

Perspectives

L'animateur a comme objectif de renouveler l'action sur un des autres sites Natura2000 qu'il anime : le site des Vieux arbres, probablement en automne 2021.

Transposabilité de la démarche

L'action est transposable aux sites Natura 2000 de la directive Habitat qui ne présentent pas d'enjeux grands mammifères, notamment avec la loutre. Cette démarche n'est pas sans conséquences sur la biodiversité. C'est une action assez intrusive pour certains groupes d'espèces (particulièrement pour l'avifaune). Il faut donc être très précautionneux quant à la période du concours et aux conséquences que cela peut avoir sur les espèces. Ces aspects éthiques étaient d'ailleurs précisés dans le règlement du concours : « Ces dernières ne devront en aucun cas être dérangées pour la prise de vue. Aussi, aucune photo d'oiseaux au nid, d'insectes en main ou bien encore de plantes arrachées ne pourra être présentée au concours. Toutes les photos ne respectant pas ces critères seront éliminées. »

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

Cette action est originale, et est complémentaire des actions d'animation classiques : les balades nature, les articles de presse etc. Il paraît aussi judicieux de proposer ponctuellement des animations un peu plus originales en complémentarité des actions récurrentes, afin de sensibiliser un public plus large. Selon les mots de l'animateur du site : *"Il ne faut pas avoir peur de se lancer dans des outils de communication plus innovants. Il faut se lancer, tant pis si c'est raté. Je me suis dit que je pourrais n'avoir que deux participants mais ça a touché beaucoup plus de monde que ce que je pensais. Il ne faut pas avoir peur de passer des coups de fils, de nouer des partenariats. Pour moi il faut essayer d'être innovant."*

Pour aller plus loin

Documents complémentaires

Site Internet du site Natura 2000 : <https://natura2000-cause-comtal.jimdofree.com/>

Lien internet du règlement du concours de photographies : <https://natura2000-cause-comtal.jimdofree.com/animation-du-site/>

Site internet de Rural Concept, l'ADASEA : <http://www.rural-concept.fr/rural-concept/notre-structure/>

Lien internet du site internet INPN concernant le sites Natura 2000
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300868>

Contact

Emmanuel GILHODES

Fonction

Adresse mail

emmanuel.gilhodes@adasea.net

Numéro de téléphone

05 65 73 76 75

06 80 99 50 54